

ORGANISATION DU TRAVAIL : MANQUE CRIANT DE SOUPLESSE

Même si, globalement, les agents semblent plutôt satisfaits de l'organisation du travail dans leur bureau, ce sont des témoignages très nombreux qui nous sont parvenus dénonçant, quel que soit le régime de travail, leur manque de souplesse. Ils pointent également le manque d'effectifs qui complique la gestion du temps de travail. Le télétravail, s'il semble bien installé, cristallise les mécontentements, que ce soit sur la quotité, les modalités d'attribution, l'indemnisation...

HORAIRES ET RYTHMES DE TRAVAIL

Si au travers des nombreux commentaires recueillis il y a un leitmotiv à retenir c'est bien celui de la souplesse. Elle est réclamée dans presque chaque intervention, d'une manière ou d'une autre. En dépit de cela les agents sont globalement satisfaits de leur organisation de travail (57 %). Toutefois, ils sont très nombreux (80 %) à souhaiter la mise en place de la semaine de 4 jours. Ils sont 54 % à souhaiter une réduction du temps de travail à 32h hebdomadaires. Cette nouvelle organisation du travail semble correspondre à cette souplesse réclamée et à une meilleure articulation entre vie privée et vie professionnelle. Près de la moitié des agents (44%) déclarent travailler, régulièrement ou occasionnellement, en dehors des plages normales (soir, week-end, vacances). Il n'est donc pas étonnant que 58 % des répondants souhaitent un droit effectif à la déconnexion.

ORGANISATION ET ESPACE DE TRAVAIL

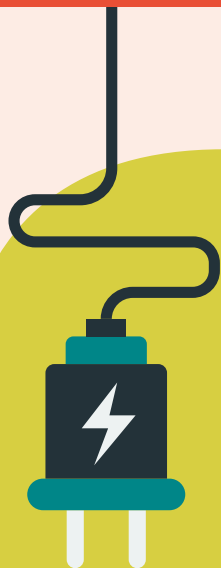
Les agents sont globalement satisfaits de leur espace de travail à 79 %. Mais ce chiffre

Manque récurrent et de plus en plus fréquent d'effectifs

80%

des agents souhaitent une semaine de travail de 4 jours





61%

souhaitent un droit effectif à la déconnexion (avec coupure des applications professionnelles)

Les open spaces sont trop bruyants, ils empêchent de se concentrer et fatiguent

54%

souhaitent une réduction du temps de travail à 32h par semaine



s'inverse pour les bureaux à 10 agents ou plus, l'insatisfaction monte alors à 55 %. Les principales critiques portent sur le bruit, l'exiguïté, les problèmes de concentration. Les open-spaces s'avèrent clairement inadaptés au travail en douane. Les agents ont besoin d'espaces adaptés à leur quotidien avec des espaces plus petits et mieux isolés. Le manque d'espace revient également régulièrement dans les commentaires notamment avec des dossiers qui s'entassent sans espace de rangement. Pour autant, ils souhaitent également des espaces d'échange collectif.

LE TÉLÉTRAVAIL

Si le télétravail est maintenant installé en Douanes (73 % des répondants ont demandé du télétravail) l'obtention et surtout la quotité obtenue suscite toujours de nombreuses incompréhensions. Ce sujet est extrêmement sensible et a amené de nombreux commentaires de la part des répondants. Les différentes interprétations, selon les DI, les DR et parfois même la sensibilité des chefs de bureau, sont manifestes. Le sujet de l'indemnité télétravail est récurrent et 68 % estiment les compensations financières insuffisantes. 97,5 % des demandeurs ont obtenus totalement ou partiellement satisfaction. 68 % bénéficie de jours flottants, les autres de jours fixes. Les voies de recours ne sont quasiment pas mises en œuvre.

REVENDEICATIONS

- Des négociations immédiates sur la **mise en place de la semaine de quatre jours**.
- Une **augmentation de l'indemnité pour le télétravail**, nette et rapide.
- Permettre aux agents de travailler dans des **bureaux spacieux avec un nombre limité d'agents**
- Un cadrage et une information des agents sur les **voies de recours concernant le télétravail**.